

Un geste... qui peut vous sauver !

à conserver



Intoxication au CO ou monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est incolore, inodore et très toxique. Il est la cause d'intoxications domestiques extrêmement fréquentes (6 000 cas en France par année), parfois mortelles en cas d'absence de détection (300 décès par an).

Quelques chiffres !

Les 35 sapeurs pompiers volontaires du centre de Ribeauvillé veillent 24/24h sur un secteur de plus de 15 000 habitants et ont réalisé 661 départs en 2009, soit 23% d'augmentation par rapport à 2008 ! Les secours à personnes représentent 65% des interventions.

Vous recevrez prochainement la visite des sapeurs pompiers de Ribeauvillé pour vous proposer leur calendrier. A cette occasion ils vous remettront une **plaquette d'information sur le monoxyde de carbone.**

Ses symptômes

Les symptômes de l'intoxication légère associent des maux de tête, des vertiges, des nausées. De manière plus violente l'intoxication peut causer des troubles du comportement, des pertes de connaissance...

Ses sources

Parmi les sources les plus courantes d'émissions en CO qui peuvent conduire à une intoxication, citons les incendies de maisons d'habitation, les systèmes de production de chaleur mal entretenus (fours, appareils de chauffage, poêles à bois...), les gaz d'échappement des véhicules à moteur. Une mauvaise aération du logement, et par conséquent un mauvais renouvellement de l'air, conduisent à ces risques.

Veillez à respecter les consignes d'utilisation de vos appareils domestiques !

Comment l'éviter ?

Un peu de vigilance et quelques gestes simples permettent de se prémunir :

- Faites vérifier vos installations (chaudières, chauffe-eau, cheminées...) par des professionnels ;

- Aérez votre logement régulièrement, ne bouchez pas les entrées d'air, même en hiver ;
- Utilisez les chauffages d'appoint uniquement dans des pièces ventilées ;
- N'utilisez pas pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, braseros...);
- N'utilisez pas de groupes électrogènes en intérieur ;
- Précaution supplémentaire : s'équiper d'un détecteur de CO (en vente chez votre chauffagiste ou en magasin spécialisé).



Détecteur de monoxyde de carbone

Que faire si vous soupçonnez une intoxication ?

- Aérez immédiatement en ouvrant les portes et fenêtres ;
- Arrêtez tous les appareils de combustion possible ;
- Evacuez tout le monde des locaux et du bâtiment ;
- **Alertez les sapeurs pompiers (18) ou le SAMU (15) ;**
- Ne retournez pas dans les locaux avant l'arrivée des secours.

Centre d'Incendie et de Secours de Ribeauvillé

Lieutenant
Frédéric SILVENTE

1 place du Général
de Gaulle
68150 Ribeauvillé
Port. 06 07 28 20 70

Courriel : info@lespompiers.fr
Site Internet : www.lespompiers.fr

